

NEWSLETTER N°94

Janvier-Février-Mars 2025

Janvier-Février-Mars 2025

Collectif des Familles de Disparus en Algérie

RENDRÉ VISIBLE L'INVISIBLE

Janvier

SOUTIEN AUX VICTIMES DES DISPARITIONS FORCÉES AU BALOUTCHISTAN : UN COMBAT POUR LA VÉRITÉ ET LA JUSTICE

En ce début d'année 2025, le Centre de la préservation de la mémoire et l'étude des droits de l'Homme (CPMDH) a apporté son soutien aux victimes des disparitions forcées au Baloutchistan, une région du Pakistan. Depuis 2011, les familles des disparu.e.s, souvent des militants, journalistes, ou citoyens accusés de soutenir les mouvements séparatistes locaux, réclament justice dans un silence international troublant.

Au Baloutchistan, les disparitions forcées sont une pratique systématique des forces de sécurité pakistanaises, qui enlèvent et détiennent des personnes sans inculpation ni procès, souvent dans des conditions terrifiantes. Les victimes sont généralement choisies en raison de leur engagement politique ou de leurs liens avec les communautés baloutches séparatistes. Depuis plus d'une décennie, ces violations graves des droits humains se multiplient, mais malgré les cris de détresse des familles, les autorités pakistanaises restent largement insensibles et impunies, et la communauté internationale reste étonnamment silencieuse face à cette crise humanitaire.

Les familles des disparu.e.s, dans un acte désespéré, organisent régulièrement des sit-ins et des manifestations pour exiger des réponses, mais elles se heurtent à l'indifférence des pouvoirs en place, qui ne prennent aucune mesure pour mettre fin à

cette tragédie ni pour rendre justice aux victimes. Leur lutte, bien que courageuse, semble souvent sans issue, mais elle est un exemple frappant de la résilience face à l'impunité.

L'engagement du CFDA repose sur sa conviction que la quête de Vérité et de Justice ne doit connaître aucune frontière. Le combat des familles baloutches pour savoir ce qu'il est advenu de leurs proches est un combat universel pour les droits humains. Comme pour les familles des disparu.e.s en Algérie, il est fondamental que la communauté internationale se réveille face à ces violations massives et que les responsables de ces actes soient traduits en justice.

Le CFDA continuera de soutenir toutes les familles et toutes les communautés qui luttent contre l'impunité, et de défendre la mémoire des victimes jusqu'à ce que Vérité et Justice soient enfin rendues.

PREMIER CONGRÈS MONDIAL CONTRE LES DISPARITIONS FORCÉES : UN MOMENT HISTORIQUE POUR LA JUSTICE ET LES DROITS HUMAINS

Les 15 et 16 janvier 2025, Genève a accueilli le premier Congrès mondial sur les disparitions forcées, un événement majeur pour les familles de disparus. Co-organisé par l'Initiative pour la Convention contre les disparitions forcées (CEDI), le Comité des disparitions forcées (CED), le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires (GTDFI), et le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies (CDH), ce congrès a réuni plus de 720 participants venus de 120 pays.

Ce rassemblement historique a marqué un tournant en mettant en lumière le crime de disparition forcée, désormais répandu à l'échelle mondiale. Il a offert une voix aux familles des disparus et un espace essentiel pour le partage d'expériences, de connaissances et de récits. Ces témoignages, profondément émouvants, ont souligné l'importance d'un cheminement collectif vers la Vérité, la Justice et la prévention des disparitions forcées. Ces échanges ont aussi mis en lumière la nécessité urgente d'agir face à ce phénomène mondial.



© Initiative pour la Convention internationale contre les disparitions forcées / Caroline Amar

Une caractéristique marquante de cet événement a été la présence significative des femmes, qui jouent un rôle central dans la lutte pour la reconnaissance des disparitions forcées et la défense des droits humains. Leur engagement, souvent mené au péril de leur vie, a été salué et mis en avant comme un pilier de la résistance face à l'impunité. Nassera Dutour, Présidente du CFDA et de la Fédération euro-méditerranéenne contre les disparitions forcées (FEMED), a pris part à la séance d'ouverture, aux côtés de cinq autres femmes, pour raconter son histoire, présenter son combat contre les disparitions forcées. Puis, pendant deux jours, plusieurs panels se sont succédés, permettant d'échanger sur la lutte contre l'impunité, la responsabilité internationale des auteurs de disparitions forcées, l'accompagnement des victimes de disparitions forcées, l'exercice de la compétence universelle contre l'impunité, etc.

L'un des objectifs de ce Congrès était de réfléchir des stratégies concrètes pour renforcer les mécanismes internationaux de lutte contre les disparitions forcées, en mettant l'accent sur la coopération internationale, le renforcement des législations nationales et l'implication de la société civile dans le processus de mémoire et de justice. Cela marque une étape importante dans la mobilisation mondiale contre les disparitions forcées, soulignant l'urgence de poursuivre les efforts pour éradiquer ce crime et garantir que chaque victime retrouve la justice qu'elle mérite.

35 ANS DE LUTTE POUR LES DROITS HUMAINS EN ALGÉRIE : MOMENT DE CÉLÉBRATION ET DE SOLIDARITÉ

Le 25 janvier 2025, les membres de SOS Disparus ont eu l'honneur de participer à la cérémonie marquant le 35ème anniversaire de la création d'Amnesty International Algérie. Cet événement, empreint de symbolisme et de solidarité, a rendu hommage à tous les militants et défenseurs des droits de l'Homme qui luttent depuis des décennies sans relâche pour la défense des droits humains, la justice et le respect des libertés fondamentales.

SOS Disparus a ainsi exprimé sa profonde reconnaissance à Amnesty International Algérie pour son engagement inébranlable et son travail acharné en faveur de la protection des droits humains. Leur action continue, souvent menée dans des contextes difficiles, incarne un modèle de résilience et de détermination face aux injustices.

Cette célébration a rappelé le lien entre les deux organisations partageant des valeurs communes et un engagement mutuel à poursuivre la lutte pour la Vérité, la Justice et la dignité des victimes. SOS Disparus a, en particulier, salué l'impact durable d'Amnesty International Algérie dans la sensibilisation et la mobilisation autour des questions cruciales liées aux disparitions forcées, aux violences politiques et à la répression des droits civils.

Février

PRISE DE PAROLE SUR LA SITUATION DES DROITS HUMAINS EN ALGÉRIE, DEPUIS LONDRES

Le 22 février, Nassera Dutour s'est rendue à Londres à l'occasion d'une prise de parole lors d'une rencontre s'inscrivant dans le cadre du sixième anniversaire du Hirak. Cet événement a permis de mettre en lumière les enjeux politiques et sociaux actuels en Algérie, ainsi que les pressions exercées sur les défenseurs des droits humains dans la région. À travers sa présentation, Nassera Dutour a souligné la répression persistante et les violations des droits humains qui frappent les citoyennes et citoyens algériens, en particulier depuis la réélection d'Abdelmadjid Tebboune en 2024.

Lors du premier panel intitulé "*Enjeux politiques et revendications pour les droits humains – 6 ans après le Hirak*", Nassera Dutour a offert une analyse approfondie de la situation post-Hirak, mettant en lumière l'évolution inquiétante de la répression en Algérie. Elle rappelle que le mouvement populaire de 2019 a exprimé une volonté claire de changement radical, les autorités algériennes ont continué à recourir à des pratiques autoritaires pour museler toute forme d'opposition. Elle a notamment insisté sur l'utilisation abusive de la législation anti-terroriste pour criminaliser les militants et les journalistes, et sur la restriction drastique de l'espace civique.

Lors du second panel, consacré à la "*Situation des droits humains en Algérie*", Nassera Dutour a abordé plusieurs thématiques cruciales : le rétrécissement de l'espace civique, la répression de la liberté de presse, et l'instrumentalisation de la justice. Elle a évoqué la situation des détenu.e.s politiques et des militant.e.s des droits humains, emprisonné.e.s pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression. En effet, plus de 215 personnes, dont des journalistes et des défenseur.se.s des droits humains, sont toujours derrière les barreaux.

La présidente du CFDA a solennellement appelé à la libération immédiate de ces prisonniers d'opinion et sur la nécessité urgente de modifier toutes ces lois

liberticides pour rétablir les libertés fondamentales en Algérie. Elle a également évoqué les difficultés rencontrées par les femmes et les minorités dans un contexte politique où l'égalité des genres reste un défi majeur.

En marge de cet événement, des recommandations ont été formulées pour renforcer la pression internationale en faveur des droits humains en Algérie. Il a été rappelé qu'il est plus qu'essentiel de renforcer les liens pour une plus grande solidarité entre les organisations internationales et locales afin de créer des mécanismes d'action concrets pour soutenir la société civile algérienne. La priorité immédiate demeure la libération des détenu.e.s politiques, la réhabilitation des militant.e.s emprisonné.e.s, et la mise en place d'une réforme judiciaire véritablement indépendante.

UN ENGAGEMENT SANS RELÂCHE POUR LA VÉRITÉ ET LA JUSTICE : RENCONTRE ENTRE LES FAMILLES DE DISPARU.E.S

Le CFDA et son antenne locale SOS Disparus incarnent un soutien inébranlable pour les familles de disparu.e.s, les accompagnant dans toutes les démarches administratives et psychologiques. Plus qu'un simple partenaire, le CFDA se positionne comme un allié essentiel dans la quête de Vérité et de Justice, non seulement pour les victimes, mais aussi pour leurs proches qui, chaque jour, portent le poids de l'absence et la violence du silence.

Dans ce cadre-là, le CDFA organise régulièrement des réunions rassemblant les nombreuses familles de disparu.e.s, afin de renforcer les liens entre elles, tout en définissant collectivement les actions à mener durant l'année 2025. La dernière rencontre du 26 février 2025 s'est déroulée dans une atmosphère de solidarité, de bienveillance et d'engagement, où chaque participant a pu partager son histoire, ses attentes et ses idées pour l'avenir.

Ces réunions se tiennent généralement le mercredi, jour de rassemblement hebdomadaire des familles de disparu.e.s depuis août 1998. Ces réunions sont

devenues un rendez-vous incontournable, un espace de soutien mutuel où les familles se retrouvent pour échanger, se soutenir et organiser leurs actions. Ce rituel témoigne de la résilience des familles, unies dans leur lutte commune pour la reconnaissance de leur souffrance et la quête de justice.

Cette dernière rencontre a également été l'occasion pour les familles et le CFDA de réaffirmer leur engagement collectif. Leur détermination à obtenir la Vérité et la Justice reste inébranlable. Comme chaque réunion, ce moment a rappelé que tant que la Vérité et la Justice ne seront pas pleinement obtenues, leur combat se poursuivra sans relâche, sans concession, avec la conviction que leur voix finira par être entendue.



Mars

RAPPORT SUR LA SITUATION DES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS EN ALGÉRIE

Le 5 mars, Mary Lawlor, la Rapportrice spéciale des Nations Unies sur la situation des défenseurs des droits humains, a présenté son rapport tant attendu au Conseil des droits de l'Homme. Ce rapport a mis en lumière les enjeux auxquels sont confrontés les défenseurs des droits humains dans le pays.

Mary Lawlor a souligné que, malgré les promesses faites par le gouvernement algérien à la suite du Hirak, les avancées réelles restent limitées et les défenseurs des droits humains continuent d'être exposés à des menaces, des intimidations et des persécutions. Elle a exprimé ses préoccupations concernant la répression des voix dissidentes, la criminalisation des actions pacifiques et l'entrave à la liberté d'expression.

La Rapportrice spéciale appelle le gouvernement algérien à renforcer ses efforts pour garantir un environnement sûr pour ces militants. Elle souligne que les autorités doivent faire preuve de transparence et d'engagement dans la protection des libertés fondamentales, tout en honorant les promesses de changement formulées au sein de ce mouvement.

Pour le CFDA, ce rapport met en lumière la nécessité d'une vigilance constante et d'une pression internationale pour soutenir les défenseurs des droits humains en Algérie.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES



©Terre de femmes

Le 8 mars, comme chaque année, le CFDA a célébré la Journée internationale des droits des femmes en soulignant l'importance de cette date dans le combat pour l'égalité, la liberté et la justice. Cette journée est non seulement une occasion de rendre hommage aux femmes du monde entier pour leur force, leur courage et leur résilience, mais aussi un rappel que malgré les avancées réalisées, des inégalités persistent et que les droits des femmes demeurent un combat quotidien.

Fidèle à ses valeurs, le CFDA a choisi de dédier cette célébration aux femmes, et plus particulièrement aux mères de disparu.e.s, ces figures courageuses qui occupent une place centrale dans la quête de Vérité et de Justice. Ces femmes portent un fardeau immense, celui de l'absence, du doute et de l'injustice, mais elles restent fermes et déterminées dans leur combat pour que la Vérité soit enfin connue.

Le CFDA réaffirme son engagement à soutenir ces mères, à défendre leurs droits et à exiger que la lumière soit faite sur le destin tragique de leurs enfants.

SIDE EVENT À GENÈVE

Du 5 au 7 mars 2025, une délégation de la société civile algérienne, incluant Nassera Doutour, s'est rendue à Genève pour une série de rencontres avec des acteurs clés des droits humains. Cette mission de plaidoyer était organisée par plusieurs organisations dont Euromed Droits, Cairo institute, Mena Rights initiateur. Un des principaux axes a été d'appeler à une action collective pour soutenir la société civile algérienne face à la répression croissante, sensibiliser la communauté internationale sur la situation des droits humains en Algérie, en particulier sur le rétrécissement alarmant de l'espace civique dans le pays. Ces rencontres étaient d'autant plus impactantes qu'elles ont volontairement coïncidé avec la présentation du rapport de Mary Lawlor, Rapportrice spéciale des Nations Unies sur la situation des défenseurs des droits humains, rédigé à la suite d'une visite en Algérie. En marge de ces rencontres entre les représentants d'Etats et les rapporteurs spéciaux des Nations Unies, les

organisateurs ont initié un side-event où Nassera Doutour a été conviée à intervenir. Elle a tenu à alerter la communauté internationale sur la répression systématique des défenseurs des droits humains en Algérie. Le point central de cette répression est l'article 87 bis du code pénal algérien, une législation de plus en plus utilisée pour cibler les défenseurs des droits humains, les opposants politiques et les journalistes. Initialement conçu pour lutter contre le terrorisme, cet article est désormais instrumentalisé par les autorités algériennes pour accuser de "terrorisme" toute personne s'opposant au régime ou dénonçant les violations des droits humains. Ce texte juridique est fréquemment utilisé pour emprisonner des détenus d'opinion, souvent sans preuve tangible, simplement en raison de leur exercice de la liberté d'expression. Nassera Doutour a également demandé un soutien international renforcé pour pousser le gouvernement algérien à abroger ou réformer cette législation répressive, qui contribue à l'instrumentalisation de la justice et à l'aggravation des violations des droits humains.

Cette mission de plaidoyer à Genève représente donc une étape déterminante dans la lutte pour la liberté, la justice et l'égalité en Algérie. Grâce à l'engagement inébranlable de figures telles que Nassera Doutour, le CFDA continue de défendre les voix de ceux et celles qui se battent pour leurs droits, malgré les risques personnels considérables qu'ils encourrent.

MÉDIATISATION DES VOIX DES DISPARUS

Le mois de mars a été marqué par une forte présence médiatique de Nassera Doutour. Engagée sans relâche dans la transmission de la mémoire et la défense des droits des familles de disparu.e.s, elle a, par plusieurs interventions marquantes, porté la voix des victimes et dénoncé les mécanismes de répression encore à l'œuvre en Algérie.

Outre sa participation au side event au sein de l'espace onusien du Palais des Nations, où elle a mis en lumière les violations persistantes des droits humains, Nassera Doutour a pris part à deux échanges



© « WOKE BAN Woke UN agency bans the word 'Englishman' — because it is too gendered », The Sun

médiatiques significatifs.

Elle a d'abord accordé un entretien à Cannelle Tomasoni et Clémence Bouchart pour *Prison Insider*, dans le cadre d'un article consacré à la criminalisation de l'activisme à l'échelle mondiale. À travers son témoignage, elle a analysé les disparitions forcées et la détention d'opinion comme des instruments de répression politique, illustrant ses propos par l'exemple algérien.

Elle a ensuite été l'invitée du podcast *Macahu*, où elle est revenue sur les disparitions forcées commises pendant la décennie noire. Elle y a également souligné l'impasse juridique et politique à laquelle sont confrontées les familles de disparu.e.s depuis l'adoption de la loi sur la Concorde civile, promulguée le 8 juillet 1999, qui continue de leur refuser vérité et justice.

Ce travail de mémoire et de sensibilisation se poursuivra en avril : Nassera Dutour rencontrera une doctorante de l'Université Autónoma de Madrid, qui prépare une thèse sur le mouvement des mères en Algérie, afin d'en faire une analyse sociopolitique, depuis ses origines jusqu'au mouvement du Hirak. Elle échangera également avec une étudiante réalisant son mémoire sur « *La violence du silence : la guerre civile algérienne et la lutte pour la réconciliation, la mémoire et la vérité historique* ». Ces entretiens permettront d'aborder en profondeur la manière dont la société civile algérienne défie le silence imposé et œuvre pour préserver la mémoire collective.

Par ses prises de parole et son engagement constant, Nassera Dutour poursuit son combat pour rendre visible l'invisible et faire entendre la voix de celles et ceux que l'on cherche encore aujourd'hui à faire taire.

PRESS REVIEWS

[Revue de Presse - Janvier 2025](#)

[Revue de Presse - Février 2025](#)

[Revue de Presse - Mars 2025](#)

CONTACT

Email : cfda@disparus-algerie.org

Site du CFDA : algerie-disparus.org

Site du Mémorial des Disparus : memorial-algerie.org

Téléphone : +33 7 60 21 06 22



SOS Disparus – CFDA



@SOSDisparus



@SOS_Disparus



Collectif des Familles de
Disparus en Algérie – CFDA

المفقودون DISPARUS
ون DISPARUS المفقودون
الآباء DISPARUS المفقودون
ن DISPARUS المفقودون
المفقودون DISPARUS المفقودون
ن DISPARUS المفقودون DISPARUS المفقودون
المفقودون DISPARUS المفقودون DISPARUS المفقودون

Collectif des
Familles de
Disparus en
Algérie